

**COURRIER ARRIVÉ LE**

**09 SEP. 2022**

Besançon, le

**- 6 SEP. 2022**

Direction du développement et de l'équilibre des territoires

Service Coordination territoriale

Affaire suivie par : Claire PERRODEAU

Ligne Directe : 03.81.25.81.78

Monsieur Cédric BÔLE  
Président de la Communauté de  
Communes du Val de Morteau  
Place de l'Hôtel de Ville  
BP 53095  
25503 MORTEAU CEDEX

Monsieur le Président,

Vous avez notifié au Département, conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montlebon.

Ce projet de modification simplifiée vise à :

- réduire un emplacement réservé,
- repérer la ferme de Derrière-le-Château comme pouvant changer de destination,
- préciser et reformuler certains points du règlement.

Après examen du dossier, j'ai l'honneur de vous indiquer que les points modifiés n'appellent pas de remarque particulière de la part du Département.

Je vous saurai gré de bien vouloir me faire parvenir, au terme de la procédure, le dossier de modification simplifiée approuvé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

*Pour la Présidente du Département,  
Le Directeur général des services,*



*Emmanuelle FAIVRE*